

notre dette nationale sera augmentée de \$15,982,570; de sorte qu'à même le revenu nous aurons défrayé les dépenses à compte du capital jusqu'à concurrence de 71 pour 100 au moins.

Dépenses spéciales et à compte du capital.	Aug- mentation de la dette nette	Montant des dépenses spéciales et à compte du capital payé à même le revenu.	Moyenne des dépenses spéciales et à compte du capital payé à même le revenu.	
\$	\$	\$	p. c.	
1879 6,324,556	2,628,117			
1880 9,191,121	9,461,465			
1881 8,234,088	2,911,191			
1882 7,197,521	1,734,120			
1883 11,168,728	4,805,063			
1884 26,753,155	23,995,137			
72,739,172	41,799,780	30,739,392	42	
1885 14,126,017	14,245,841			
1886 22,825,696	26,751,411			
1887 5,846,471	4,155,668			
1888 8,345,829	7,216,582			
1889 6,600,363	2,998,183			
1890 5,773,301	3,170			
63,529,731	57,371,361	8,149,377	13	
1891 4,449,640	275,818			
1892 5,506,242	3,322,403			
1893 4,931,075	519,605			
1894 5,123,208	4,561,987			
1895 4,740,332	6,891,897			
1896 7,147,241	5,422,505			
31,366,340	26,964,221	10,342,119	33	
1897 4,622,906	3,041,163			
1898 3,591,755	2,417,892			
1899 3,639,134	2,317,047			
1900 3,742,187	773,631			
1901 11,116,498	2,983,196			
1901 *14,250,000	3,000,000			
75,872,572	15,982,570	39,896,002	71	

* Approximatif.

Quant à l'exercice qui commencera le 1er juillet prochain, il est bien trop tôt pour chercher à établir des calculs tant soit peu exacts. Nous n'avons pas sujet de ne pas envisager l'avenir avec confiance. Pour me servir des paroles de M. Clouston, président de l'association des banquiers du Canada, tous les signes extérieurs et tangibles continuent à indiquer que nous sommes encore dans une ère de prospérité. Toutefois, la moisson de la saison prochaine sera d'un grand poids dans la balance, mais le temps de la récolte est encore trop éloigné pour que nous fissions des calculs fantaisistes à ce sujet. Si nous avons la bonne fortune d'avoir au Nord-Ouest une autre moisson semblable à celle de la saison dernière, et si la nation générale des affaires au Canada ne change pas, le pays jouira d'une année de prospérité longue jusqu'ici dans son histoire. Je crois que nous avons

sujet d'envisager l'avenir avec confiance, sans trop compter sur ce que le sort nous réserve, et, si un changement se produit, amené par une mauvaise récolte ou par toute autre cause, le devoir nous incombera d'être attentif à ces mille et de restreindre nos dépenses en conséquence.

L'arrondissement considérable de notre revenu nous a permis depuis quelques années d'administrer nos affaires sans effectuer d'emprunts sur le marché monétaire. En 1897, le parlement a autorisé un emprunt de \$15,000,000. Il y avait à cette époque un chiffre considérable d'emprunts autorisés mais non effectués. Si bien qu'au moment de la prorogation, j'étais autorisé à faire des emprunts pour un montant considérable. Mais j'avais tellement confiance dans le succès des opérations financières du Canada, que je décidai de ne me servir qu'avec modération du pouvoir d'emprunt. L'emprunt que je fis sur le marché de Londres à l'automne de 1897, fut de £2,000,000, soit un peu moins de \$10,000,000. Depuis lors, aucun emprunt public n'a été fait. Nos excédents ont contribué à payer dans une large mesure nos dépenses spéciales et à compte du capital; quand ils n'ont pas suffi, nous avons parfois eu recours à des emprunts temporaires faits aux banques. Notre dette flottante se trouve aujourd'hui considérable et, pour l'éteindre de même que pour faire face à d'anciens emprunts qui seront échus bientôt à Londres, il est évident que nous aurons, à une date rapprochée, l'occasion d'offrir des effets publics sur le marché. Le ferons-nous pendant la présente année civile, ou attendrons-nous à l'an prochain, date de l'échéance d'un montant considérable des emprunts existants, est une question qu'il faudra mettre à l'étude un peu plus tard, en tenant compte de l'état du marché monétaire et de ses variations probables. Nous demanderons au parlement l'autorisation de faire ces emprunts au besoin.

L'emprunt temporaire dont j'ai parlé se chiffre aujourd'hui à £1,250,000, soit un peu plus de \$6,000,000. Cet emprunt qui écherra le 1er juillet prochain, porte intérêt à un peu plus de 3½ pour 100, ce qui est un taux raisonnable, en égard à l'état actuel du marché financier.

S'il nous faut cette année avoir recours au marché de Londres, je crois que nous pourrions emprunter à des conditions très favorables, bien que moins satisfaisantes qu'il y a cinq ans. A cette époque, nous eûmes la bonne fortune de placer un emprunt à 2½ pour 100. Je crains que l'état actuel du marché soit moins favorable qu'alors. S'il nous est permis d'en juger au moyen d'une comparaison entre le cours des effets publics du Canada et celui des consolidés anglais, nous constatons qu'à l'époque où nous avons fait cet emprunt, en 1897, il y avait un écart très sensible entre les deux; mais, grâce à la position élevée qu'occupe aujourd'hui le Canada aux yeux de l'univers, grâce surtout à l'inscrip-